

## ASSEMBLÉE NATIONALE

24 juin 2015

### RÉFORME DU DROIT D'ASILE - (N° 2883)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 141

présenté par  
le Gouvernement

-----

### ARTICLE 20

I. – Supprimer l'alinéa 27.

II. – En conséquence, rétablir l'alinéa 29 dans la rédaction suivante :

« a) Au deuxième alinéa, les mots : « des informations sur la vulnérabilité qui lui sont transmises en application de l'article L. 744-6 et » sont supprimés ; ».

III. – En conséquence, à l'alinéa 30 , substituer au mot :

« deuxième »

le mot :

« troisième ».

IV. – En conséquence, compléter l'alinéa 43 par les mots :

« et la seconde occurrence des mots : « le territoire français » est remplacée par les mots : « les îles Wallis et Futuna ».

V. – En conséquence, supprimer l'alinéa 62.

VI. – En conséquence, rétablir l'alinéa 64 dans la rédaction suivante :

« a) Au deuxième alinéa, les mots : « des informations sur la vulnérabilité qui lui sont transmises en application de l'article L. 744-6 et » sont supprimés ; ».

VII. – En conséquence, à l’alinéa 65, substituer au mot :

« deuxième »

le mot :

« troisième ».

VIII. – En conséquence, supprimer l’alinéa 77.

IX. – En conséquence, compléter l’alinéa 78 par les mots :

« et la seconde occurrence des mots : « le territoire français » est remplacée par les mots : « la Polynésie française » ; ».

X. – En conséquence, supprimer l’alinéa 97.

XI. – En conséquence, rétablir l’alinéa 99 dans la rédaction suivante :

« a) Au deuxième alinéa, les mots : « des informations sur la vulnérabilité qui lui sont transmises en application de l’article L. 744-6 et » sont supprimés ; ».

XII. – En conséquence, à l’alinéa 100, substituer au mot :

« deuxième »

le mot :

« troisième ».

XIII. – En conséquence, compléter l’alinéa 113 par les mots :

« et la seconde occurrence des mots : « le territoire français » est remplacée par les mots : « la Nouvelle-Calédonie » ; ».

XIV. – À l’alinéa 142, substituer aux mots :

« en France »

les mots :

« sur le territoire français ».

XV. – En conséquence, compléter l’alinéa 145 par les mots :

« et la seconde occurrence des mots : « le territoire français » est remplacée par les mots : « Saint-Barthélemy » ; ».

XVI. – En conséquence, l’alinéa 154, supprimer les mots :

« , deux fois, ».

XVII. – En conséquence, compléter l’alinéa 166 par les mots :

« et la seconde occurrence des mots : « le territoire français » est remplacée par les mots : « Saint-Martin ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement est un amendement de coordination qui a pour objet de tenir compte à l’article 20 de toutes les modifications apportées par ailleurs au projet de loi au cours des précédentes lectures, certaines modifications n’ayant à ce stade pas été effectuées.